

Présentation synthétique du compte administratif 2024 CCAS de Vélizy-Villacoublay

VUE GENERALE

Le compte administratif du CCAS pour l'année 2024 dégage les résultats suivants :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses 2024(A)	1 155 642,21 €	1 571,71 €	1 157 213,92€
Recettes 2024 (B)	1 153 229,46 €	2 863,04 €	1 156 092,50€
Résultat de l'exercice 2024 (C) = (B) – (A)	- 2 412.75 €	1 291,33 €	-1 121,42€
Report de l'exercice 2023 (D)	38 304,01 €	15 231,75 €	53 535,76€
Résultat cumulé de l'exercice 2024 (E) = (C) + (D)	35 891,26 €	16 523,08 €	52 414,34€
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €

EN FONCTIONNEMENT

Les principales dépenses de fonctionnement ont été les suivantes :

- Charges de personnel :
 - Personnel mis à disposition, salaires remboursés à la Ville : 429 642,01€
 - Personnel du CCAS : 44 770,91€
- Charges générales : 589 048,67€ dont :
 - 459 521,64 € au titre de la téléassistance, du portage de repas, du voyage ANCV et des actions collectives.
 - 102 034,73€ remboursés à la Ville au titre des frais de fonctionnement
 - 19 575€ au titre des conventions de service passées avec Happyvisio (plateforme numérique) et Nouvelles voies (aide administrative et juridique).
- Autres charges de gestion courante : 89 317,58€, dont :
 - Secours aux personnes et secours d'urgence : 66 198,14 €
 - Subventions aux associations : 22 800 € dont 7 400€ dédiés au financement de l'épicerie solidaire

L'année 2024 se caractérise par des dépenses :

- De portage de repas en hausse de 80 704€ du fait de l'augmentation du nombre de repas commandés (+11 000).
- De frais de personnel en baisse de 18 576€ du fait de la vacance de poste de la directrice adjointe du CCAS durant 5 mois, compensant ainsi les diverses hausse liées au point d'indice et aux avancements d'échelon.

- D'aides financières accordées en baisse de 33 700€ du fait du nombre moindre de demandes et de la disparition progressive de l'aide temporaire de solidarité vélizienne corrélée aux augmentations nationales des minima sociaux.

De son côté, l'épicerie solidaire a accordé 961 semaines d'accès contre 997 en 2023, représentant une prise en charge financière de 29 421€.

Au total, avec l'épicerie solidaire, 576 personnes dont 133 enfants ont bénéficié d'une aide financière du CCAS en 2024.

Les principales recettes de fonctionnement ont été les suivantes :

- Subvention de la Ville : 870 000€
- Excédent de fonctionnement 2023 reporté : 38 304€
- Produits des services : 282 520€ en augmentation du fait du portage de repas (+ 56188€)

Résultat de clôture de l'exercice 2024 en fonctionnement :

Le résultat en fonctionnement est déficitaire en 2024 de -2 412,75€ auquel s'ajoute l'excédent reporté de 2023 de 38 304,01€, soit un excédent de 35 891,26€ à reporter sur 2025.

EN INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement en 2024 ont consisté en :

- Achat de matériel de bureau et autre relatif à l'accessibilité et à l'adaptation des postes de travail des agents pour 1 571,71€

Les principales recettes d'investissement en 2024 ont été les suivantes :

- Recettes d'amortissement : 2 863,04 €
- Excédent d'amortissement 2023 reporté : 15 231,75€

Résultat de clôture de l'exercice 2024 en investissement :

Le résultat en investissement est de 1 291,33€ auxquels s'ajoute l'excédent reporté de 15 231,75€, soit un excédent de 16 523,08€ à reporter sur 2025.